

## Bureau syndical du 13 juin 2019

**DELIBERATION N° 2019-06-034**  
**Autorisation de signature des marchés – Travaux d'aménagement de la  
recyclerie du Stiletto**

|                         |          |         |  |
|-------------------------|----------|---------|--|
| Nombre de membres<br>25 |          |         | L'an deux mille dix-neuf, le treize juin à dix heures trente, l'assemblée délibérante légalement convoquée par le Président le sept juin, s'est réunie dans les locaux du SYVADEC situés dans la zone artisanale, à Corte sous la présidence de Monsieur François TATTI, Président.<br>Madame Marie-Laurence SOTTY a été désignée secrétaire de séance.<br>Le quorum étant atteint le bureau peut valablement délibérer. |
| En exercice             | Présents | Votants |  |
| 22                      | 13       | 13      |  |

**Présents :**

Messieurs : TATTI François, GIANNI Don Georges, ARMANET Guy, POLI Xavier, GUIDONI Pierre, GIORDANI Jean-Pierre, GIFFON Jean-Baptiste, VIVONI Ange-Pierre, MATTEI Jean-François, BERNARDI François et VALERY Jean-Noël.

**Présentes :**

Mesdames : SOTTY Marie-Laurence et ZUCCARELLI Marie.

**Absents :**

Madame : BATTESTINI Serena.

Messieurs : PAJANACCI Jean, MILANI Jean-Louis, LACOMBE Xavier, FAGGIANELLI François, FILONI François, HABANI Yohan, MICHELI Felix et DE MEYER Jean-Michel.

Certifié exécutoire,

après transmission en Préfecture le :

et de la publication de l'acte le:

Accusé de réception en préfecture  
02B-200009827-20190613-2019-06-  
034-DE  
Date de réception préfecture :

**Monsieur Xavier POLI, Vice-Président, expose :**

Cette consultation qui se réfère au C.C.A.G Travaux, a été lancée en Procédure non formalisée de type Marché A Procédure Adaptée au vu de son montant.

Elle se compose de 3 lots distincts et définis comme suit :

Lot 1 – Travaux de terrassement, V.R.D et génie civil.

Lot 2 – Travaux de fourniture et pose du système de gestion de pesée avec reprise du pése essieux existant.

Lot 3 – Fourniture et pose de clôture et palissades.

Ce contrat aura une durée d'exécution de 20 semaines partant de la date fixée par l'ordre de service.

Section d'investissement. Article 2158

Estimation budgétaire :

Lot 1 : 413 620.00 € HT

Lot 2 : 40 000.00 € HT

Lot 3: 62 080.00 € HT

Le lot 3, est infructueux après qu'il est été constaté une absence d'offre.

Pour les lots 1 & 2, les offres économiquement les plus avantageuses seront choisies, selon les critères de choix annoncés dans le dossier de consultation.

Il est demandé aux membres du Bureau de bien vouloir autoriser le Président du Syvadec à signer les marchés des lots 1 & 2 visant à la réalisation de travaux d'aménagement de la recyclerie du Stiletto,

Pour le lot 1 avec l'entreprise SO-TRA-ROUT, qui a présenté une offre économiquement avantageuse.

Pour le lot 2 avec l'entreprise ABELI, qui a présenté une offre économiquement la plus avantageuse.

Considérant l'intérêt pour le Syvadec de conclure ces contrats.

***Le Bureau syndical, après en avoir délibéré:***

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L.5211-1

VU l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics

VU l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 relative à la partie législative du Code de la Commande Publique

VU le Décret 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif à la partie réglementaire du Code de la Commande Publique

VU la délibération 2014-05-24 du 20 mai 2014 portant délégation d'attributions du Comité au Bureau,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres du 13 juin 2019

Considérant que les crédits sont inscrits au budget,

Ouïe l'exposé de M. François TATTI, Président,

|  |
|--|
| Accusé de réception en préfecture<br>02B-200009827-20190613-2019-06-<br>034-DE<br>Date de réception préfecture : |
|--|

**A l'unanimité:**

- Donne acte au rapporteur des explications entendues,
- Autorise Monsieur le Président à signer le marché avec :
  - o L'entreprise SO TRA ROUNT pour le lot 1 et pour un montant de 450 000.00 € HT.
  - o L'entreprise ABELI pour le lot 2 et pour un montant de 27 000.00 € HT moins 2 650.00 € de reprise du pèse essieux.
  
- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération dans la limite des crédits budgétaires.

Fait et délibéré à Corte les jours, mois et an que dessus,



Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,

François TATTI

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Autorisation de signature des marchés - Travaux d'aménagement de la recyclerie du Stiletto

---

**Date de transmission de l'acte :** 24/06/2019

**Date de réception de l'accusé de réception :** 24/06/2019

---

**Numéro de l'acte :** 2019-06-034 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 02B-200009827-20190613-2019-06-034-DE

---

**Date de décision :** 13/06/2019

**Acte transmis par :** Vincent ANDREI

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics